

République française

Département de l'Aude

COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 03 juillet 2020

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 30/06/2020 <i>L'an deux mille vingt et le trois juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE</i>
Présents : 11	Présents : Matthieu BAYLAC, Patrice BOUSQUET, Monique CEFAÏ-TORRES, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Ophélie JONCOUR, Amandine LAUMONT, Bénédicte POLET, Didier SACCO, Christophe SALVAT
Votants: 11	
Pour: 11	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Patrice BOUSQUET

Objet: Délibération pour le versement des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire - DE_2020_21

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,
- Vu les arrêtés municipaux du 3 juillet 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide (*conditions de vote à préciser*) et avec effet immédiat **(3)** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire (*selon l'importance démographique de la commune*) : 9.9 %

Population (*habitants*) Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique **(2)**

Moins de 500.....	9,9
De 500 à 999	10,7
De 1 000 à 3 499	19,8
De 3 500 à 9 999	22
De 10 000 à 19 999	27,5
De 20 000 à 49 999	33
De 50 000 à 99 999	44
De 100 000 à 200 000	66
Plus de 200 000	72,5

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés, conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

PREFECTURE DE L'AUDE
Date de réception de l'AR: 09/07/2020
011-211100102-20200703-DE_2020_21-DE

Le Maire,
Philippe COMTE

Signé

Annexe à la délibération

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

	Elus Municipaux			
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) +(3)
	% indice 1027	indemnité de fonction brut mensuel	majoration	Total
Le maire :				
M. COMTE Philippe	25.5	991.795		991.795
Les adjoints :				
M. BOUSQUET Patrice	9.9	385.05		385.05
M. SALVAT Christophe	9.9	385.05		385.05
Mme GAMBUS Béatrice	9.9	385.05		385.05
TOTAUX	55.2	2146.945		2146.945

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___